

Relations internationales

REF : DVARI2014014

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 27/11/2014

RAPPORTEUR : Fethi CHOUDER

OBJET : Attribution d'une subvention de 400 € à l'association « Auberbabel » pour leur participation à un colloque à Iéna

EXPOSE :

La ville jumelle d'Aubervilliers, Iéna, a organisé un colloque, les 8 et 9 novembre, ayant comme thème « l'émancipation et les droits des femmes durant les vingt-cinq dernières années ».

Deux membres de l'association Auberbabel, impliquées dans la promotion des droits des femmes et militantes du collectif d'Aubervilliers « Place aux femmes » ont été invitées à participer à ce colloque.

Ce collectif rassemble depuis 2011 des femmes d'Aubervilliers soucieuses de l'accueil et de la place accordés aux femmes dans les lieux publics d'Aubervilliers (tout particulièrement les cafés et les bars) où les hommes se retrouvent bien souvent entre eux en journée et encore davantage en soirée.

Ce collectif est régulièrement sollicité par la mission « Droits des femmes et lutte contre les discriminations » pour participer à des manifestations municipales.

Il est demandé au conseil municipal d'accorder une subvention de 400 euros à l'association Auberbabel comme contribution à la prise en charge des frais de voyage des deux personnes concernées.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 27 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOU Meriem, MM. KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI MOHAMED Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nouredine, SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

ABSENTS: MM. PLEE Eric, AIT BOUALI Omar

Mme GRARE Laurence représentée par M. DAGUET Anthony à partir de la question n° 330
M. HAFIDI Abderrahim représenté par M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°330
Mme ALVES Presilya partie à la question n°332

Secrétaire de séance : Mme RABAH Hana

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2014014

Signataire : CS/RH

OBJET : Attribution d'une subvention de 400 € à l'association « Auberbabel » pour leur participation à un colloque à Iéna

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-773 du 7 juillet 2014 art. 14 (V),

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune d'Iéna en Allemagne, signé le 29 mai 1999,

Considérant l'intérêt que la municipalité porte à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité des droits des femmes ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'accorder une subvention de 400 (quatre cents) euros à l'association Auberbabel pour contribuer aux frais de voyages de deux de ses membres invités à participer à un colloque à Iéna.

La dépense est inscrite au budget 2014 et imputée sur la ligne 002/6574/048

Reçu en préfecture le : 28/11/2014

Publié le : 28/11/2014

Certifié exécutoire le : 28/11/2014

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

